LES DEBUTS DU GOUVERNEMENT LÉON BLUM

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Au Ministère de l'Intérieur

M. Albert Sarraut set rendu, ce ma-in. a 11 h. place Beauvau, od. apre-iètre entretenu pendant 3/4 d'heure mviron, avec M. Salengro, il hui a pré-enté les directeurs et chefs de service lu ministère de l'Intérieur.

Au Ministère des Finances

Après que son préécesseur lui ait en transmis les pouvoirs et présenté les chefs de service, M. Vincent Auriol a recu les membres de la presse. Il s'est borné à signaler qu'il réserverait ses premières déclarations à la Chambre des Députés et à la commission des finances du Sénat. Auparavant, le ministre veut prendre une connaissance approfondie de la situation, afin de pouvoir en dresser un tableau exact.

Au Ministère de l'Air

Aux Colonies

matin, à 10 h., M. Marius Moutet, tre des Colonies, s'est rendu rue tot, où M. Jacques Stern, lui a pouvoirs et présenté les chefs de

Aux Affaires Étrangères M Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, et M. Vienot, sous-secrétaire d'Etat, se sont rendus cet après-midi, peu avant 16 h., au quai d'Orsay, pour procéder avec M. P.-E Flandin, à la transmission des pouvoirs.

mission des pouvoirs. Le nouveau ministre des Affaires étrangeres et son predécésseur ont eu à cette occasion, une conversation de près d'une heure au cours de laquelle M. F-E. Flandin a présenté, à M. Tvon Delbos, les directeurs des services du Quai

rsay. ers 16 h. 30. M. P.-E. Flandin se reti sans faire aucune déclaration.

LE PREMIER CONSEIL DE CABINET

Parls. 5. — Le gouvernement a tenu cet après-midi, à 17 heures, à l'Hôtel Ma-. Spres-mud, a. 1 ieures, a nomenon, son premier conseil de cabinet is la présidence de M. Léon Blum, M. Pierre Cot, ministre de l'Air, est vive le premier à 16 h. 50, sulvi de près r MM. Violette de Tessan, Jean Zab baud, Delbos, 'Jénot, Daladier et Ru-

cari.

A 17 heures précises, une voiture parti-culière condulte par M. Léon Blum dé-pose le nouveau président du Conseil dans la cour d'honneur de l'Hôtel Ma-

dans la total tignon.

A 17 h. 15. Tous les ministres du nouveau cabinet étaient réunis autour du président du Conseil, à l'exception de Mme Irène Joillot-Curie, sous-secrétaire d'Etat aux recherches scientifiques, qui se trouve actuellement à Londres.

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL

A l'issue dy conseil de cabinet qui s'est mu a l'Hôtel Matignon à 17 h., et qui est terminé à 18 h. 45, M. Dormoy, ous-secretaire d'État à la présidence du onseil. à lu le communiqué suivant : « Le Conseil de cabinet s'est réuni sous presidence de M. Léon Blum.

presidence de M. Leon Blum.

Il a approuvé la déclaration minlsrieile que M. Léon Blum avait préparée
dont les termes seront définitivement
rêtes par le conseil des ministres. La déclaration ministérielle sera lue au Sé-nat par M. Daladier, ministre de la Dé-einse Nationale, vice président du Con-ieil, et à la Chambre par M. Léon Blum.

président du conseil.

» Les membres du gouvernement ont également envisagé les moyens d'exécution rapide des projets contenus dans la

tion rapide des projets contenus units indéciaration ministerfelle.

3 Le conseil a décidé de demander au garde des Sceaux et au ministre des Finances d'étudier d'urgence des mesures en vue de surseol à l'expulsion et à la saisie des locataires, des commercants et des agriculteurs menacès par décision

Les grèves

» M. Salengro, ministre de l'Intérieur et M. Lebas, ministre du Travail, ont ensuite entretenu leurs collègues de la situation créce par le mouvement de

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE A ÉTÉ APPROUVÉE

Elle annonce le dépôt d'importants projets de loi, et prévoit la nationalisation des industries

de guerre et une première révision des décrets-lois

des décrets-lois

Paris, 5. — M. Léon Bium a soumis
à ses collègues le texte de la déclaration ministerielle qui sera définitivement adopte en Conseil des ministres,
demain matin.
Ce document annonce le dépôt par le
gouvernement, dès mardi prochain, de
projets de loi tendant à établir la semaine de travail de 40 heures, les congéa payés dans l'industrie privée, ainsi
que dea contrats collectifa de travail. Il
prévoit également la nationalisation des
industries de guerre, de même qu'une
permitèr révision des décrets-lois réduiant les salaires des employés des services publica et concédés et les pensions
des anciens combattants.

des anciens combedés et les pensions des anciens combattants.

Les Chambres ne se sépareront pas avant de s'être prononcées sur le principe de ces dispositions législatives, dont les modalités d'application seront réglées par décrets, le droit d'interpellation restant entier, les dites mesures adoptées devant être finalement ratifiées par le Parlement.

Au point de vue extérieur, la déclaration ministérielle marque l'ardente volonté de paix du gouvernement qui appuiera as politique aur l'organisation de la S.D.N.

Cette déclaration ministérialle de la Company de la S.D.N.

mision.

Elle a été adoptée sans débat, et à manimité, à la demande de M. Camille

LE GROUPE SOCIALISTE A RENOUVELÉ SA CONFIANCE

A M. LÉON BLUM

Paris, 5. — Le groupe socialiste a se fonctions de président.

Léon BLUM et plusieurs membres de la leur des leurs des leurs

LA SÉANCE D'HIER A LA CHAMBRE

« Nous ne livrerons pas la République à ses adversaires »

a déclaré M. Herriot, dans son discours

LES ÉLECTIONS DE MM. FERNAND BOUISSON, PIERRE DUPUY, JACQUES DORIOT ET GELIS ONT ÉTÉ VALIDÉES

LA VALIDATION

ers banes.
M. THOREZ. — Nous voulons un scru

M. PIERRE DUPUY EST ADMIS L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport du 11° bureau sur les opérations électorales de l'Ind

e que M. Saussot n'ait apporté à la tri une aucune preuve à l'appui des accu ations de traude. M. Guastavino de nande à la Chambre d'adopter les con lusions du 11º bureau tendant à la vali

dation.

Addition.

Lack of the minister reclaiment un scrutin.

Lack of a lieu reglementairement à la tribune. Il commence à 16 h. 50.

Le scrutin est clos à 16 h. 45. Les bulletins sont immédiatement dépoullés.

Les conclusions du 11e bureau, tendant à la validation de M. Pierre Dupuy, sont adoptées par 203 voix contre 180 (Applaudissements droite-centre)

En conséquence, M. Pierre Dupuy est admis.

L'ÉLECTION DE M. DORIOT

EST VALIDÉE

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport du 9e bureau sur les opérations électorales de la quartième circonscription de Saint-Denis (élection de M. Jacques Doriot, communiste indépendant) qui a été proclamé élu au deuxième tour, par 11.587 voic contre 10.887 à M. Grenier, communiste Le 9e bureau conclut à la validation. M. GATELAS, deputé communiste de la Semme, proteste contre les conclusions du 9e bureau. « L'Hôtel de Ville de Saint-Denis, dit-Inotamment, fui fermé jusqu'au mo-

M. GÉLIS EST VALIDÉ

L'ordre du jour appelle la discussion les conclusions du rapport du 9e burear endant à la validation de M. Gelis (Pre-nière circonscription du 13e arrondis

87

DE L'ÉLECTION DE M. BOUISSON

Paris, 5. — Les députés, qui sont déjà nombreux à leurs banes lorsque M. Edouard Herriot, suivi des secrétaires, monte au fauteuil présidentiel, font une manifestation de sympathie en l'hon-neur de leur nouveau président. Tous se lèvent et les applaudissements cré-pitent aur les banes de gauche. Toutea les travées sont identôt pieines. Seuls les banes du gouvernement demeurent vides.

rides.

M. Edouard HERRIOT ouvre la séan-ce à 15 h. 05.

LE DISCOURS DE M. HERRIOT

« La récente consultation électorale a, d'un commun aveu, prouvé ou'une fois de plus, dans ce pays, s'affurmait une ardente volonté de renovation. Lea diférentes régions de la France ont manifeste cette résolution avec une condifférentes régions de la France ont manifeste cette resolution avec une concardance qui nous trace notre devoir. Soucieux que je suis et serai de rechercher tout ce qui peut ennoblir nos debats, je crois pouvor interpéter les votes recents du corps electoral, non comme l'indication de ce qui reste encore dains notre nation de souffrances; souffrance d'un peuple épuisé par la stupide barbana de la guerre dans un sacrifice effroyable, non seulement pour la quantite, mais par la qualité des pertes, souffrance d'un pays qui a du reparre en s'epuisant, les ruines matérielles qu'il avait aubies, souffrance dans la crise actuelle, de l'ouvrier qui demande non pas du secours, mais du travail, du paysan qui a vu longtemps et craint de revoir ses produits achetes moins cher qu'ils ne lui coutent, de l'ancien combattant souvent réduit dans ses moyens physiques; souffrance de l'intellectuel qui ne peut utiliser ses diplômes, plus chers que jamais à conquétr, et des jeunes qui se meurtrissent, les mains à des portes fermées.

3 Souffrance des lasses moyennes, dont le role dans notre passe fut si LA VALIDATION

DE L'ÉLECTION DE M. BOUISSON

Le bureau définitif étant installé, la Chambre passe à son ordre du jour. Celui-ci comporte la suite de la vérification des pouvoirs.

Lélection de M. Martin, député de
Millan, est validée sans débat.

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport du 2º bureau tendant à la validation de l'élection de M. Fernand Bouisson (8º circonscription de Marseille,
M. CHRISTOFOL, député communiste de la 2º circonscription de Marseille, combat ses conclusions.

Au premier tour M. F. Boulsson obtint 2-48 voix; Cristos, communiste, 7.564; Glannardi, rep. ind., 1.837; Bodin, soc., 1.185; Taddel, soc., ind., 462. Au second tour. M. Fernand Boulsson 1.024.

Cristos 8.578 et Glannardi 800, M. Cristofol estime que l'élection de M. Fernand Boulsson nes pressions fascistes exercées sur les electeurs. S' (Frot. à dr., appl., à g. le pressions fascistes exercées sur les electeurs. S' (Frot. à dr., appl., à g. Le président met aux voix les conclusions du 2º bureau. De nombreuses mains se l'èrent à droite, au centre et sur diver pance.

M. THOREZ. — Nous voulons un scru-

nes qui se meurtrissent les mains à des portes fermées.

» Souffrance des lasses moyennes, dont le role dans notre passe fut si important, dont les vertus ont tissé notre histoire, misères et douleurs dont les plus discrètes ne sont pas toujours les moins polgnantes et qu'insultent trop souvent, au dominage de la moralite traditionnelle de notre race, des gains equivoques et hàtifs.

» Si l'on ajoute que cette race ellemème est menacée, qu'il faut se porter à son secours, ne vous semble-t-il pas, mes chers collèques, que l'œuvre législative pour laquelle nous sommes assemblés présente une importance moral; plus encore que politique ? On n'en saurait méconnaitre la grandeur.

« Le pays ne veut pas d'aventures »

« Le pays ne veut pas d'aventures »

» Une fois de plus il s'agit des destins du pays. Mais, et c'est, à mon aens, la deuxième leçon de la consultation électorale, ce pays entend se sauver luimeme par ses libres institutions. Il sait le prix dont se palent les aventures ; il n'en veut plus, il n'en veut pas. L'institution parlementaire a subi, dans ces derniers temps, de rudes attaques. Parmi ceux qui la calomnient ou la rallient, combiem accepteralent de se soumettre à la discussion publique, à l'enquête publique imposées au moindre candidat? Nous devrons veilier-à ce que la diffamation, cette plaie des Etats en décadence, ne devienne pas chez nous une industrie nationale. Nous ne livrerons pas la République à ses adversairés.

res.

> Si son œuvre est loin d'être complète, elle a du moins, par ses longs efforts entre la fin du second Empire et l'année 1914, construit l'armature à l'abri de laquelle tous les progrès sociaux peuvent se réaliser. On nous dissit qu'au jour des grandes épreuves elle se montrait inférieure aux régimes de force, La grande épreuve est venue. Les disciplines de la liberté ont vaincu les disciplines de la liberté ont vaincu les disciplines de l'autorité. La République française défie les menaces des broullions, les provocations. Notre peuple a déclaré une fois encore qu'il n'y laisserait pas toucher : elle est le réglme d'éfinitif de la France.

> Pourquoi faui-il, mes chers collègues, que ce mot qui, par dessus tout, nous unit, nous ne puissions le prononcer, au milieu des complications extérieures, sans quelque soucieuse gravité? Permettes à un vieux parlementaire de vous dire que, dans la dernière consultation électorale, ce fu', une jole pour lui d'entendre tous les partis, mais spécialement les plus viis à l'assaut, réclamer une France libre et heureuse. C'est bien la vraie tradition républicaine. Au moment le plus dur de la Révolution, Robespierre le déclare à la Convention nationale : « Il n'est que la démocratie » où l'Etat est véritablement la patrie » de tous les individus qui la composent » ou citoyens. »

« La France répudie la haine

« La France répudie la haine et la guerre »

DORIOT prononce quelques mots de sa place :

« La commission chargée d'enquêter sur sur les faits exposés par M. Catelas, dit-il ne les a pas retenus. D'autre part, le 9e bureau s'est prononcé pour la validation. Je fais confiance à l'esprit de justice de la Chambre » (Appl.).

Le acrutin est ouvert à la tribune a l'h. 5°

Le scrutin est clos à 18 h. 55.

M. Edouard HEERIOT proclame le résultat : La validation de l'élection de l. Doriot est prononcée par 251 voix contre 74 (appl. gauche, centre, droite).

En conséquence, M. Doriot est admis.

M. Éfile SET VAIIDÉ a Comme celle de jadis, la France d'aujourd'hui respecte et essaie de comprendre toutes les patres. Elle répudie la haine et la guerre, qui la traduit. Elle ne veut pas plus entreprendre sur le régime intérieur des autres peuples qu'elle n'admetrait une atteinte à sa propre indépendance. Ces peuples, elle eut souhaité, elle souhaite enore les concilier. haité, elle souhaite encore les concilier sous l'arbitrage de la loi internationale. Pour eux, comme pour elle-même, elle entend coatribuer à créer ce régime de mutuelle sécurité qui, seul, a'il offrait des garanties réelies, pourrait atténuer le poida de plus en plus lourd des arme-

Au point de vue extérieur, la déclaration ministérielle marque l'ardente volomté de paix du gouvernement qui appuiers a S. N. politique aur l'organisation
de la paix d'intelligence et d'amitté que la
nation française nous a chargés une fois
de plus d'offrir à toutes les nations.

du peuple ?

» Pour réaliser des œuvres si hautes, nous avons besoin du peuple de qui nous dépendons, de son calme, de sa vonfian-ce. Nous lui demandons de comprendre

Oterie des RÉGIONS LIBÉRÉES de la 6: Série MERCREDI 17 JUIN

LES 31 DÉPUTÉS COMMUNISTES DE LA SEINE SONT ADMIS

queues il aurait pu apporter dea detalis communistes (rires).

M. Jacques DORIOT. — Mais je ne veux pas faire perdre son temps à la Chambre, je retire les inscriptions que l'avais faites sur ces 31 élections (Appl.).

The HERRIOT. — Les inscriptions etant publications des proposes à la Chambre le voice des conditions des bureaux tendant a la validations des proposes de la Chambre le voice des conclusions des proposes de la Chambre le voice des conclusions des proposes de la Chambre le voice des conclusions sont adoptées. En conséquence la Chambre valide les élections des 31 députies communistes de la Seine. loyen d'age, Antoine bause lent Boulsson.

La Chambre fait grand auccès à la constatation que c'est non pas des discours mais du travail qu'il convient de donner aux Français. Une unanimité bruyante aussi bien à droite qu'à gauche, accuellle l'affirmation : « La France sait le prix dont se paient les aventures s

VALIDATIONS DIVERSES

sait le prix dont se paieut aus syrameres. »
Cette même manifestation se renouvelle à plusieurs reprises, mais tandis que la gauche applaudit plus particulièrement la phrase : « Nous ne livrerons pas la République à ses adversaires », la droite souligne le rappel que tous doivent s'unir autour de la France.
La péroraison est longuement applaudie sur tous les bancs. Les députés de gauche se lèvent et acclament M. Edouard Herriot.

VALIDATIONS DIVERSES

La Chambre valide les élections de MM. Gillet (Morbinan), Lebret (Seine-Inférieure), Ducos (Hauke-Garonne), Docteur Gillet (Hauke-Garonne), Docteur Gillet (Hauke-Savole), Raymond Fatenotre (Seine-Loise), Cabannes (Gillet), Cabannes (Gille

LES DÉPUTES DE LA MINORITÉ **ÉLUS MEMBRES DU BUREAU** DÉMISSIONNERONT-ILS ?

DÉMISSIONNERONT-ILS ?

Paris, 5.— Les représentants des groupes de la minorité se sont concertes ce matin sur l'attitude qu'ils adopteraient à la suite de l'election contre leur gré, de M. Léon Barety et M. Edouard Souller, à la vite présidence; de MM. Guerin, Louis Martel née Diesbach et de Grandmalson, commaison, comment des représentants de la camera que ceux-ci donnarant la character de la camera pour informer des résultates qu'il experient les la camera pour informer des résultates qu'il experient l'estate de la camera pour informer des résultates présidents et sur pour qu'ils reviennent sur leur décision et a indiqué qu'il ne considérait la démission comme définitive que lorsqu'ele auralt été formulée dans une lettre motivée. Il s'est déclaré, en outre, prét à prendre l'engagement de faire modifier le reglement de la Chambre de telle sorte que la minorité puisse être représentée que la minorité puisse être représentée que la minorité puisse être représentée demeurent en fonctions. Cette sugéstion sera communiquée aux delégues des groupes de la minorité.

tin.

Le président HERRIOT. — Le vote est commencé, il est trop tard.

Les conclusions du 2º bureau sont adoptées à mains levées. M. Fernand Boursson est admis.

Proncaise.

M. SAUSSOT (Dordogne), réclame l'mvalidation de M. Pierre Dupuy, « non. dit.li, parce qu'il n'a pas assez de volx. mais parce qu'il en a trop ». Il a., en effet, été élu par 47,031 suffrages sur 47,189 votants (appl.).

M. GUASTAVINO, rapportéur, s'étonne que M. Saussot n'ait apporté à la tribure aucune preuve à l'appui des accu-

Une importante réunion de la Délégation des Gauches

La delegation des gauches, qui com-prend les représentants des groupes du rassemblement populsire, socialiste S.F. 10. radical-socialiste, communiste, Union socialiste et republicaine, a publié le communiqué suivant : « La délégation des gauches s'est reu-me à la Chambre sous la présidence de M Grimbach le management de la communique suivant :

e La délégation des gauches s'est roume à la Chambre sous la présidence de
M Grumbach, le vendredi 5 juin 1936.
Les représentants de tous les partis du
Front populaire se sont félicités de l'esprit de discipline qui s'est manifesté à
l'occasion de l'élection du bureau de la
Chambre et qui temogne de la solidité
des liens unissant les défenseurs de la
cause du travail de la liberté et de la
paix dans le Front populaire. La délégation a salué le nouveau gouvernement
Léon Blum et s'est félicitée que la présentation devant le Parlement ait lieu
dans le plus bref déla!.

Après examen de la situation, la délégation des gauches a constaté que les
ouvriers défendent leur pain dans l'ordre, la discipline et veulent conserver à
leur mouvement un caractère revendleatif dont ne parviendront pas à les faire
départit les croix de feu et autres agents

departir les croix de feu et autres agents de la réaction.

» Les représentants des partis de gauche, unanimes à souhaiter que le travail reprenne rapidement dans la reconnaissance des droits légitimes du monde du travail, ont regretté qu'alent été rompues les negociations dans la métallurgie parisienne. Cela est d'autant plus regretable que nous sommes à un moment où

L'ÉLECTION DE M. HENNESSY SERA-T-ELLE INVALIDÉE ?

Le ler bureau chargé de la vérification es opérations électorales de la 3e cir-

DÉPOT DE PROPOSITIONS

- M. René Dor dant de la Sein

Cette proposition complèterait la loi du ler avril 1931 sur l'exonération des petites successions rurales en ligne di-recte descendante.

DEMANDES D'INTERPELLATION

Les demandes d'interpellations qui ont té déposées sur le bureau de la Cham-re et seront mises en discussion demain prés la lecture de la déclaration minis-érielle, sont celles de MM. Fernand Lau-ent, Jean Montigny, Paul Reynaud, Le Osur-Grandmaison, Roné Dommange, Crémintin, membres de l'opposition, qui isent la politique générale ou la politi-isent la politique générale ou la politi-Trémintin, membres de l'opposition, qui visent la politique générale ou la politique extérieure, de M. Louis Marin, président de la Fédération Républicaire, sur les mesures à prendre pour assurer la paix intérieure et extérieure; de M. Garchery (Unité Ouvrière) sur les mesures destinées à préserver le suffrage universel; de M. Emile Périn (Nièvre), Unité Ouvrière su les mesures de l'estantes de l'estantes

Dans la région d'Arras

On compte 1250 grévistes à Biache et Corbehem

à Biache et Corbehem

On signale que le mouvement de grève a gagné la région industrielle de l'arrondissement d'Arras, particulièrement dans la region de Biache-Corbehem.
C'est ainsi que 140 ouvriers et 30 employés de l'usine Fourcy, fonderie et chaudronnerie à Corbehem ont « débrayé ». Les ouvriers ont sollicité une augmentation de salaires.
A Biache-Saint-Vanast : 900 ouvriers des Usines de Biache ont également cessé le travail ainsi qu'à la Cimenterie de Biache qui occipe 150 ouvriers.
Les 30 ouvriers de la Société Prénines (celluloid) de Corbehem, ont abandonné le travail

A PROPOS DE LA FERMETURE DE LA BANQUE ROMBAUT DE CARVIN

Comme nous l'avons fait savoir hier, la Banque Rombaut-Pillain, à Carpin, que dirige M. Jules Rombaut, maire de la Ville, s'est vue dans l'obligation de suspendre ses affaires mercredi 3 juin à l4 h. Quojqu'aucune plainte n'at été déposée, le Tribunal de Bethune décida de prononcer la faillite de cette banque et l'it apposer les scellés dans la matinée de vendredi. Devant cette situation, les principaux créanciers de la banque Rombaut, réunis au nombre de 50 au siège de la banque à 17 h. 30, ont décide de laisser à M. Rombaut les délais nécessaires pour reprendre la complète direction de ses affaires. Ils se sont engages à lui laisser les fonds qu'ils ont déposés à la banque et ont décide d'intervenir pres du Tribunal pour faire lever la faiflite. Ceci laisse croîre que la confiance personnelle dont jouit à Carvin et les environs M. Rombaut permettra un redressement de l'affaire et donnera satisfaction au commerce local qui était sevèrement éprouvé:

UNE TRIPLE NAISSANCE A BUCQUOY

Mme Clotaire Roger, née Marcelle Le-tévé, 25 ans, dont le mari est chauffeur d'auto, à Bucquoy, vient de donner le jour à trois filles très bien constituées et en excellente santé. Cette triple naissance porte à quatre le nombre des enfants des époux Roger, La maman a reçu de nombreuses visites d'amies qui l'ont félicitée.

LE SWEEPSTAKE DU GRAND PRIX DE PARIS TIRAGE | 24 ou 25 Juin 1936

Nous informons nos lecteurs que des Billets du SWEEPSTAKE sont en vente à nos guichets, 186. rue de Paris à LILLE.

100 FRS Le Dixième de Billet : 11 FRS Un Carnet de 10 Dixièmes du même Numéro : 110 FRS

Pour les envois par la poste, ajor ter 2 Francs pour la France 4 Francs pour l'étranger.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »





APRÈS L'ARRESTATION de l'assassin de Mons-en-Barœul

A LA RECHERCHE D'UN REVOLVER



L'Inspecteur LAFFIN, de la 2º B.M., M. GILLON, le père de la victime, et un garde de MONS-EN-BARŒUL autour de la Josse a purin où se trouve le repolver que LEVASSEUR jeta après avoir commis son crime.

On salt depuis hier que Jean Levas-eur, qui tua sa patronne à Mons-en-Ba-œul, a été arrêté dans le département e la Manche et que, interrogé, il a voué être le meurtrier.

dorante qu'il n'est pas iacile de nettoy Les recherches se sont poursuivies presence de MM. Fressard, commissa presence de MM. Fressard, commissa presence de MM. Fressard, commissa voué être le meurtrier.

DE VIOLENCES A ARRAS

Trois policiers qui avaient appréhendé un sapeur du génie qui. ivre, causait du scandale ont été attaqués et malmenés par une vingtaine de militaires

ont été attaqués et malmenés
par une viagtaine de militaires
Une scène tout à fait regrettable au
cours de laquelle des sapeurs du genie
ont manqué de respect a la police, s'est
déroulée à Arras, à la sortie d'un bai
de la rue d'Amiens,
au cat Jéan Tanrey, n' 51, de la rue
d'Amiens, pas très loin du quartier.
Schmen, pas et supenstaine à sapeure
du genie s'amusaiententens de sapeure
s'entre s'amusaiententens de sapeure
de la rue d'Amiens.
Schmen, pas et supenstaine de prison
Farmi ces sapeurs, l'un orguniaire de
Paris, déjà condammé à un an de prison
pour violences envers un supérieur, était
itvre. Comme il prétendait boire encore
le patron de l'établissement lui refusa
un litre de vin. Il était environ 23 h. 30
Furieux, le militaire profers des menaces
et le débitant dut faire appel à l'agent
Lelaby, qui était de service au bai. A ce
moment entrèrent les inapecteurs de sùreté Francis Vanieuwenhove et Paillie,
qui essayèrent mais en vain, de ramener
le soldat à la raison. Ils furent ainsi
amenés à appréhender le sapeur pour le
reconduire à la caserne.

Sorti dans la rue, le sapeur se coucha
sur le sol, déchira la gabardine de l'inspecteur Francis et se rebella. Il appela
sea camarades qui, au nombre d'un vingtaine, vinrent pour le dégager.

Une mélée générale eut lieu et les trois
policlers ne purent se débarrasser de
leurs assaillants. Maîtres d'eux-mênies,
ils ne sortirent pas leurs armes malgre
les coups qui pleuvaien tsur eux.

Comme la lutte continualt en face de
l'entrèe du Quartier Schramm, en face
du poste de pollee, les agents appelèrent
le poste à la rescousse, mais l'homme de
garde entre a et élogiqua. Le sapeurs ivre
fut ainsi libéré par ses camarades et une
poursuite eut lieu à traver, les alles,
vers la caserne Turenne.

Les inspecteurs tentérent d'avoir le
poste de police les agents appelèrent
le poste de police les agents appelèrent
le poste de police les agents appeler et
colonel seron de attitude des officiers de son régiment.

Le sapeur s'été depuis conduit au
poste de police soil la

Arrestation d'un escroc aux prêts sur titres à Recquignies

Le bureau central de ce dernier se trouvait à Llile

Dernierement, on pouvait voir aux an-nonces de quelques journaux qu'un Bu-reau, Foncier situé à Maubeuge, rue de l'Esplanade, s'occupait spécialement de prêts aux particuliers moyennant certai-nes garanties et a ur taux médere 4 à 5 %. Le directeur de ce bureau était un sieur Roger Vroonbove. 23 ans, de-meurant à Recquignies depuis octo-pre 1935.

un sieur Roger Vroonhove. 23 ans, demeurant à Recquignies depuis octobre 1935.

A la suite de cette publicité. Vro nhove reçut plusieurs demandes de prêts de
la part de personnes de la région et de
la Belgique. Il envoyait quelqu'un où il
se rendait lui-même chez les particulters
pour traiter les affaires.
Suivant la somme demandée, il demandait une commission qui variait en
raison du montant du prêt demandé
ajoutant que cet argent était destiné à
payer les frais de publicité et les droits
fiscaux.

mandalt une commission qui varialt en raison du montant du prèt demandé ajoutant que cet argent était destiné à payer les frais de publicité et les droits liscaux.

La somme demandée devait être remise dans les dix jours aux souscripteurs du contrat dont la forme a été depuis reconnue irrégulière.

Il apparaissait dans ce contrat que le bureau de l'Esplanade n'était qu'une auceursal. Ce bureau de l'Esplanade n'était qu'une auceursal. Ce bureau était occupé par un employé. Le mobilier était plus que sommaire. Une table et deux chaises. Le Directeur n'était jamais là et pour cause lu n'eustait pas.

Il y eut des réclamations, puis les plaintes affluérent au Parquet. Il y en a actuellement une quinzaine et d'autres vont suivre.

Le montant des escroqueries commises par Vroomhove n'est au debut n'avait pas été considérée comme étant bien grave et l'escroc qui avait été interrogé plus set l'est pas encore bien comnant d'un della de dix soir par M. Nicolait, juge d'instruction.

Vroonhove a reconnu une fois de plus les faits qui hi sont reprochés, se bornant à dire qu'il n'avait pas réussi.

Il offrait à ses clients des sommes variant de 200 à 1500 francs à intérêt de de converse le converse de l'espouse du bandit que d'instruction de l'expouse du bandit que d'instruction de l'expouse du sinistre as serient de la gueral de l'expouse du sinistre as serient de l'expouse du sinistre assent de s'assurer si la femme de bureau de l'expouse du sommer les pour les tours pour rembourse trait pas de documents our suit à Lille.

Les nispecteurs Laffin et Desgranges som mari.

Les nonte a été es es beaux, parents de s'es réfuglée. Ils n'ont rien trouveur se sommer les se ser réfuglée. Ils n'ont rien trouveur se son rendus hier après-midi rue Fomble, au domicile de ses beaux, parents de s'es réfuglée. Ils n'ont rien trouveur se sommer l'est et deux chaises Le Directeur n'estait jamais là et pour cause pour rendourser houveau .

L'es prote de l'avait pas de documents our suit à Lille.

L'es mour de l'espouse du bandit aucun renseg

REGRETTABLE SCÈNE LE SORT DE L'ASSASSIN WLADILAS NESTOR VA ÊTRE ENFIN RÉGLÉ

L'auteur des crimes de St-Hilaire Cotes et de Ligny-lez-Aire, attend son châtiment dans sa cellule de la prison de Béthune

Nous avons, à pluseurs reprises, de l'attitude du Polonais Wiadislas tor, qui a été incarcere dans une o spéciale à la prison de Béthane-di sa condamnation à mott par la d'assises du Pas-de-Calais, le 27 fédernier pour ses crimes de Saint-lii Cotes et Ligny-lez-Aire.

Voila donc plus de trois mois quantit attend dans e calible course.

procurer un revolver pour se faire sauter la cervelle, our autre jour, il s'empara du couver-cle d'une boite a sardine, couvercle qu'il avait raplati et dissimulé dans une enveloppe. Ses gardiens s'en aperqurent et lui reprirent l'objet. Wladislas Nestor s'ecria alors : « Je n'ai pas de chance »

Ce morceau de fer devait lui servir à s'ouvrir les veines des qu'il aurait été prevenu de l'arrivée de M. Deibler Aussi est-li étroitement surveillé.

L'assassin n'aura plus longtemps a attendre. Son destir, va étre rapldement fixé. Ajoutons que le criminel n'a jamais manifesté aucun regret pour ses horribles forfaits.

RÉCOMPENSES POUR SERVICES RENDUS A L'ASSISTANCE **PUBLIQUE**

PUBLIQUE

De l' «Officiel»: Il est attribué, pour services exceptionnels rendus à l'assistance publique, les récompenses ciaprès; .

Médaille de bronze: M. Leclercq (Desiré), vice-président du Comité de Lille-Délivrance du sanatorium des Cheminots, à Lemme-Délivrance di Silvirance; M. Leccq (Clovis), tresorier du Comité d'Hazebrouck du sanatorium des Cheminots, à Hazebrouck; M. Legrand (Louis), secretaire du Comité de Bethune du sanatorium des Cheminots, à Béthune; M. Watel (Fenleon), receveur du Comité de Leis du sanatorium des Cheminots, à Avien.

UNE PERQUISITION AU DOMICILE DE L'ÉPOUSE DU BANDIT ARMAND SPILERS